

Relations entre l'Union Européenne et la Chine

2005/2161(INI) - 12/07/2006

La commission a adopté le rapport d'initiative de Bastiaan BELDER (IND/DEM, NL) sur les relations UE-Chine. Le rapport commence en demandant instamment au Conseil de définir une «politique cohérente» à l'égard de la Chine, deuxième plus important partenaire commercial de l'UE. Tout en se félicitant du «resserrement de la coopération», les députés adoptent néanmoins un point de vue plus critique concernant la situation politique et des droits de l'homme dans le pays – sur des questions liées au Tibet, à Taïwan, à la peine de mort et au bien-être des animaux.

Le rapport reconnaît l'importance croissante des relations économiques toujours plus fortes entre l'UE et la République populaire, mais fait également part de diverses préoccupations. Il condamne la mise en œuvre trop peu rigoureuse des règles antidumping, ainsi que le taux de change de la monnaie chinoise, qui est artificiellement bas, et demande instamment à la Chine «d'améliorer considérablement la protection des droits de la propriété intellectuelle».

Sur le plan politique, la commission souhaite davantage de pluralisme, de modernisation institutionnelle, ainsi qu'un système judiciaire véritablement indépendant. Elle affirme que «la volonté et l'approbation des 23 millions de citoyens de Taïwan doivent, sans conteste, être respectés et pris en compte dans le cadre des négociations sur le statut de Taïwan». Elle invite également le Japon et la Chine à «s'abstenir de tout acte qui puisse offenser la mémoire historique et les sensibilités de l'autre partie». Les députés recommandent vivement que «l'embargo de l'UE sur les armements à l'égard de la Chine continue de s'appliquer intégralement tant que des progrès plus sensibles n'auront pas été accomplis sous les aspects des droits de l'homme».

Le rapport demande instamment à la Chine d'abolir la peine de mort et se déclare profondément préoccupé par les «informations récentes faisant état de violations graves des droits de l'homme dans la région tibétaine de la Chine». Il demande une loi détaillée qui «garantisse une liberté religieuse effective» et demande expressément au gouvernement chinois de mettre fin aux persécutions et à la détention des groupes chrétiens ainsi que des adeptes du Falun Gong. La commission s'inquiète du fait que «la pratique de la torture reste très répandue en Chine» et condamne l'existence des camps de travail laogai et les méthodes psychiatriques et de rééducation dont se servent les forces de police à l'encontre des détenus. Les députés font également part de la «vive préoccupation» que leur inspirent les violations nombreuses des droits des femmes et des jeunes filles à la suite de l'imposition forcée de la politique de planification familiale du gouvernement chinois.

Enfin, les autres points soulevés par le rapport portent notamment sur les mesures restrictives actuellement mises en œuvre en Chine contre la liberté d'expression et le libre accès à l'Internet. À cet égard, les députés se disent préoccupés par les «politiques irresponsables» de Yahoo et de Google, qui ont accédé directement ou indirectement aux demandes du gouvernement chinois en matière de censure.